RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 16686
Numéro SIREN : 410 204 390
Nom ou dénomination : ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2016 sous le numéro de dépôt 67674

1606774601

DATE DEPOT : 2016-07-05

NUMERO DE DEPOT : 2016R067674

N° GESTION : 1996B16686

N° SIREN : 410204390

DENOMINATION : ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

ADRESSE : 3 ave Hoche 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2016/05/20

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET S

DG 20/05/2016 OC

96B166696

ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 4 324 048 euros
Siège social : 3, avenue Hoche - 75008 PARIS
410 204 390 RCS PARIS

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Actualisé le :
05 JUIL. 2016
Soumis à
R67674

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 MAI 2016

L'an 2016,
le 20 mai,
à 15 heures,

Les actionnaires de la société ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 324 048 euros, divisé en 270 253 actions de 16 euros chacune, dont le siège est 3, avenue Hoche, 75008 PARIS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 3, avenue Hoche 75008 PARIS, sur convocation faite par le Directoire selon lettre simple adressée le 4 mai 2016 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe VAYSSETTES, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Monsieur Stéphane CORSALETTI, acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Madame Josiane FABRE est désignée comme secrétaire.

La société KPMG AUDIT FS 1, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 4 mai 2016, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 270 250 actions sur les 270 253 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus du quart des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Extrait certifié conforme
Le 25 juin 2016

Le Secrétaire

STATUANT EN MATIERE ORDINAIRE

Neuvième Résolution

Prenant acte que, pour respecter les règles de rotation des Commissaires aux comptes, le Groupe ABN AMRO a nommé le Cabinet Ernst & Young en remplacement de KPMG, l'Assemblée générale décide en conséquence de nommer également, en adjonction des auditeurs précédemment nommés, à savoir KPMG Audit, le Cabinet Ernst & Young Audit pour une durée de six années prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021 :

- en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, ERNS'T & YOUNG AUDIT - 1, place des Saisons – Tour First – 92037 Paris la Défense, signataire : Monsieur Luc VALVERDE

- en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, le Cabinet PICARLE & ASSOCIES – 1-2, place des Saisons – 92037 Paris la Défense – représenté par Monsieur Marc CHARLES

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.